

Archives

## Pourquoi M. Urvoas m'a mentionné devant la Commission des lois de l'Assemblée nationale

mercredi 23 décembre 2015

Vie politique

Par Jacques Cheminade, président de Solidarité & Progrès

Paris, le 18 décembre 2015 – Les observateurs ont noté que M. Urvoas, au cours des débats de la Commission des lois de l'Assemblée nationale, m'a nommément mentionné pour justifier un traitement inégal à mon encontre au cours de la période « intermédiaire » de l'élection présidentielle, pendant les 20 jours séparant la publication de la liste des candidats par le Conseil constitutionnel et la date d'ouverture de la campagne dite officielle. Ce qui signifie en clair que mon droit à l'égalité ne serait respecté que pendant les quinze derniers jours, alors que la grande majorité des électeurs aura déjà fait son choix. C'est par ailleurs manifester un dédain absolu vis à vis des élus ayant parrainé un candidat et ainsi jugé de son sérieux, et une soumission significative face aux sondages d'opinion et aux résultats des votes précédents considérés comme les signes de notoriété que les médias devront estimer suivant leur bon vouloir.

Pourquoi cependant m'avoir cité nommément et non un autre « petit » candidat ? Car, prétendraient M. Urvoas et tous ceux qui pensent comme lui, je ne suis censé représenter aucun courant d'opinion et n'avoir pas assez de moyens financiers pour « contribuer à l'animation du débat électoral », par exemple en organisant de grandes réunions dont chacune coûte plus d'un million d'euros. C'est commencer par interpréter l'élection présidentielle dans le sens d'un césarisme confirmant l'autorité des courants d'opinion établis et non, comme on l'entendait en 1962, de la considérer comme l'élection la plus libre et la plus démocratique donnant à tout candidat, dont le sérieux est reconnu par les « parrains » qui le présentent, les moyens de faire connaître ses idées. Curieusement d'ailleurs, c'est le même Jean-Jacques Urvoas, qui aujourd'hui présente sa proposition de loi avec M. Bruno Le Roux, qui s'offusquait, en 2006, de voir son collègue cosignataire inciter les élus à fournir leur parrainage au candidat présenté par la Ligue communiste révolutionnaire. Aujourd'hui tous deux entendent éviter, prétendent-ils, les « harcèlements » et les « influences »... que l'un d'entre eux alors pratiquait sans scrupules.

Cependant, une autre raison, fondamentale, fait que la loi de M. Urvoas me vise personnellement. Non seulement je ne suis pas un client du supermarché contrôlé de la vie politique française, mais je défends les deux mesures fondamentales qui sont seules susceptibles de changer la donne politique dans notre pays : couper les banques en deux, pour frapper au cœur les complices de la politique d'austérité sociale fomentée à la City et à Wall Street, et redonner à nos autorités

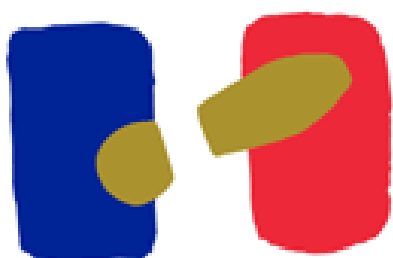
politiques la maîtrise du crédit public pour changer d'orientation notre société.

Ce sont les questions à ne pas poser dans une campagne présidentielle, du point de vue de ceux qui, dans tous les rangs de la politique, ont fait carrière dans le monde de l'argent. Il est logique qu'ils veuillent éliminer leur ennemi. Aux élus et aux électeurs de comprendre que leur intérêt est au contraire de le soutenir pour changer l'orientation du débat en faveur de l'intérêt général et de la société à bâtir pour les générations futures.

## **ACTION**

**Signez, diffusez et, si vous représentez une institution, devenez partenaire de la [pétition contre ce hold-up sur la présidentielle](#).**

Cliquez ci-dessous :



**NON AU HOLD-UP  
SUR L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE !**  
NON À LA « MODERNISATION » QUI EXCLUT

**▶ PÉTITION**